

MESSEIX ACTU

LE BULLETIN D'INFORMATION
OFFICIEL

Sommaire

Le mot du Maire

Un peu d'histoire

Arboretum

Points budgets

Pôle Résidentiel

Chaufferie du Pôle et de l'école

Médiathèque

Ecole des 3 vallées

Travaux réseaux d'eau potable

Pont des Rivaux

Garage des gîtes

Chaufferie de la Mairie

Voiries 2022

Rénovation des croix

Autres travaux



Allée des Chênes Rouges

Desespoir du Singe



Fête de la musique

Journée du patrimoine

Aire de camping-cars

Projet photovoltaïque

Projet regroupement de service

Ecole des Gannes

Repas des anciens

SIVU

En bref

Législation élagage

SMCTOM

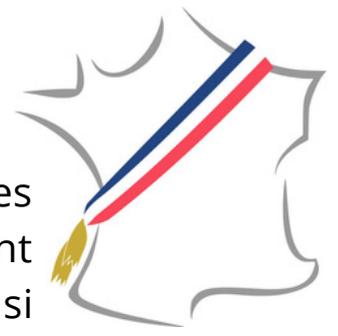
Point tarifs électricité

Etat civil / Contact

Mot de l'opposition

Le coin des associations

Le mot du Maire



Chères Mesdemoiselles, chers Messieurs,

L'été qui vient de s'achever a été marqué par des températures élevées et des restrictions d'eau qui ont fortement impacté le monde agricole, la faune et la flore ainsi que nos cours d'eau.

Maintenant nous subissons de plein fouet l'augmentation considérable des tarifs de l'énergie et il y va de la responsabilité de tous pour adapter notre comportement quotidien et minimiser nos dépenses énergétiques.

Heureusement, les restrictions sanitaires semblent être derrière nous, je l'espère vivement, afin que chacun d'entre nous puisse retrouver le plaisir du partage.

Je profite de ces quelques lignes pour rappeler quelques réalisations importantes effectuées durant ces derniers mois.

Après de longs mois de travaux, le Pôle Résidentiel, initié par la précédente municipalité en 2020, est en cours de finition. Il sera opérationnel en début d'année 2023.

Le transfert de la médiathèque et de la salle du Club des Aînés vers l'école, jouxtant le pôle résidentiel, permet la mutualisation des moyens de chauffage et une économie significative grâce à l'installation d'une chaudière à plaquettes, plus économique et plus écologique. L'accessibilité pour les élèves et les aînés est ainsi facilitée.

L'aire de campings-cars, finalisée en 2022 a permis d'accueillir près de 400 véhicules, malgré le coût et la pénurie de carburant pendant un temps.

Le fleurissement de la commune est un atout pour l'attractivité, c'est ainsi que nous avons installé des bacs de fleurs en centre ville et planté un arboretum aux abords de la salle socioculturelle et de l'aire de campings-cars.

Nous sommes encore et toujours mobilisés pour avancer dans le bon sens pour la commune et vous pouvez compter sur nous. Nous réalisons notre feuille de route conformément à nos engagements et je tiens ici à saluer le travail accompli par l'équipe municipale ainsi que par tous les services communaux.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui va bientôt commencer.

Bien à vous.

Votre Maire, Jean-Pierre TUREK

Un peu d'histoire

Même la statue semble s'amuser des facéties du petit lapin.

Ce buste en bronze posé sur un socle en granit vous accueille sur le perron de la mairie depuis 1981 (date de son transfert).

C'est en hommage au Docteur MOREAU Georges Ernest (1883-1950), Maire de Messeix et Conseiller Général du Canton de Bourg-Lastic à partir de 1919.

A noter que son épouse fut la dernière enseignante à l'école de Fontgrenier avant l'ouverture de celle de Bogros en février 1914.

Cette œuvre fut réalisée en 1952 par Raoul MABRU. Le sculpteur (1882-1957) qui fut Directeur des Beaux des Arts de Clermont-Ferrand.

Ses travaux ornent de nombreux lieux publics dans le département, 19 monuments aux morts dont celui de la Bourboule, ou des scènes inspirées par la ruralité dans un style puissant sans oublier les sculptures «esprit art nouveau» qui ornent la Villa Stella à Royat classée monument historique.



Décoration lapin créée par l'équipe de bénévoles

Arboretum

Nous avons initié la mise en place d'un «arboretum», situé entre l'aire de camping-cars et la salle socioculturelle. Aujourd'hui limité à quelques variétés nous envisageons son développement. Tout en étant un lieu de délasserement ouvert à tous, l'arboretum remplit aussi une fonction éducative en offrant la possibilité d'observer et (re)connaître différentes variétés d'essences d'arbres.



Cèdre du Liban



Poirier à fleurs pleureur



Le budget, comment ça marche ?

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est l'acte fondamental de la gestion municipale, il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

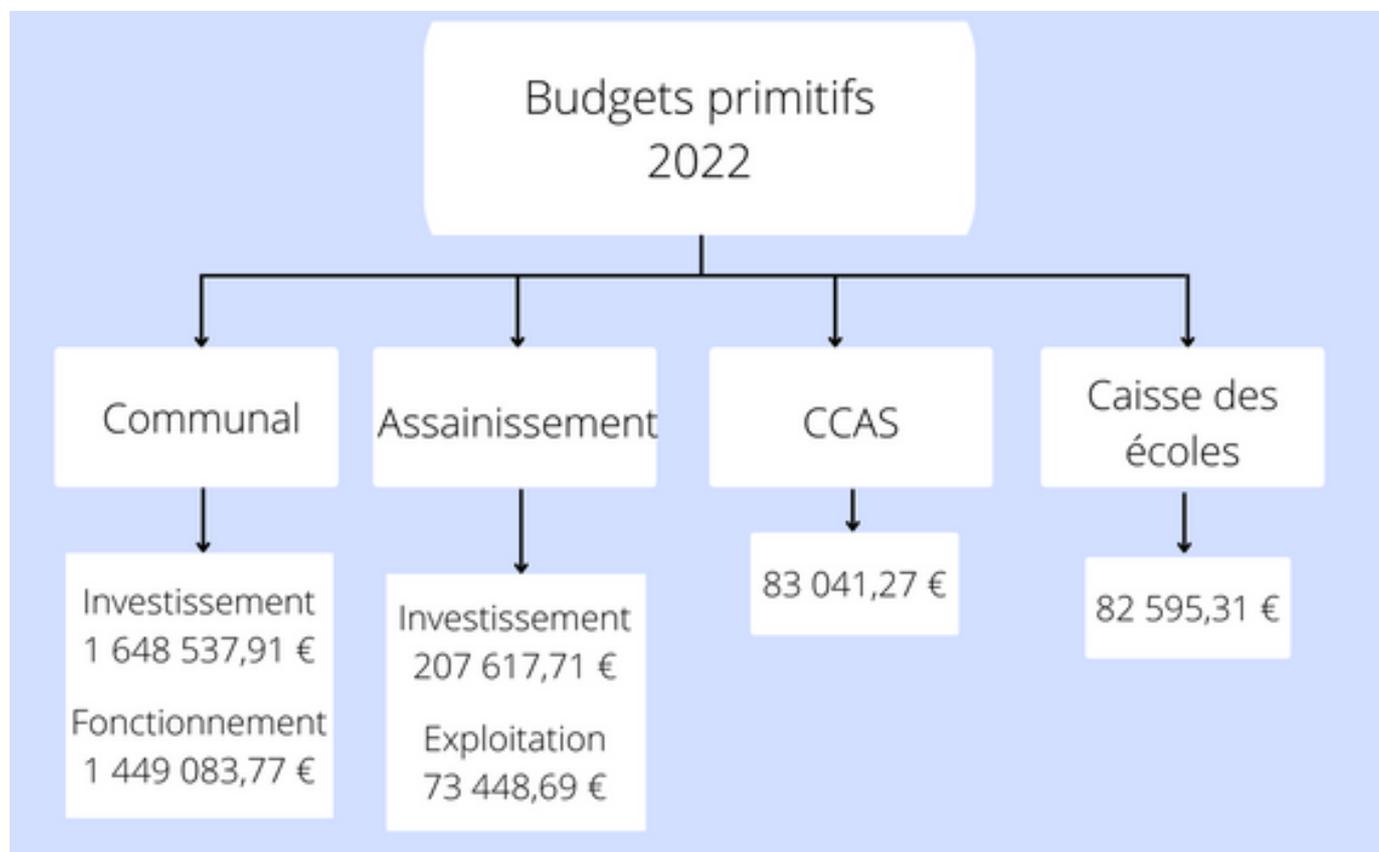
- Les dépenses de fonctionnement sont celles qui reviennent régulièrement chaque année : rémunération du personnel, combustibles, fournitures et consommation courante, petit entretien, participation aux charges d'organismes extérieurs, ...
- Les opérations d'investissement comprennent des opérations non répétitives qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, constructions ou aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructure, grosses réparations de bâtiments existants, ...



Comptes Administratifs et comptes de gestions, qu'est ce que c'est ?

Le compte administratif d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il est en concordance avec le compte de gestion.

Le compte de gestion est quant à lui un document élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte conformité de celui-ci avec le compte administratif présenté par le Maire.



Les subventions aux associations en 2022 s'élèvent à 30 000,59 €.

Le taux des taxes communales 2022 sont maintenus aux taux 2021 : foncier non bâti 64,52 % et foncier bâti 42,65 %, soit des recettes fiscales attendues de 481 856 €.

Comptes administratifs 2021

Communal fonctionnement :
 dépenses : 1 179 394,31 €
 recettes : 1 282 623,39 €
 excédent 2020 : 324 146,06 €
 solde d'exécution : 427 375,14 €

Communal investissement :
 dépenses : 1 104 361,92 €
 recettes : 845 123,66 €
 reprise déficit 2020 : 41 534,80 €
 RAR dépenses : 696 201,22 €
 RAR recettes : 765 622 €
 besoin financement : 231 352,28 €

Assainissement exploitation :
 dépenses : 47 199,44 €
 recettes : 51 262,08 €
 excédent 2020 : 16 610,46 €
 excédent : 20 673,10 €

Assainissement investissement :
 dépenses : 30 209,36 €
 recettes : 29 206 €
 excédent 2020 : 152 304,76 €
 excédent : 151 301,40 €

Caisse des écoles :
 dépenses : 74 627,12 €
 recettes : 79 943,75 €
 excédent 2020 : 2 278,68 €
 excédent : 7 595,31 €

CCAS :
 dépenses : 68 976,62 €
 recettes : 78 120,90 €
 excédent 2020 : 3 696,99 €
 excédent : 12 841,27 €



L'équipe municipale s'efforce de ne pas utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement. C'est la raison pour laquelle l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses.

Pôle Résidentiel



Entrée du Pôle Résidentiel

Après deux ans et demi, les travaux s'achèvent. La Covid ne nous a pas facilité les choses.

14 appartements, 1 salle pour les Amis d'Hier et d'Aujourd'hui, la médiathèque et la garderie composent ce bâtiment réhabilité.

Le bâtiment se décompose de la façon suivante : 1 T4 de 80 m² réservé pour la Communauté de Communes, 2 T3 entre 62 et 65 m² dont 1 pour une famille (car non accessible pour une personne à mobilité réduite), 9 T2 entre 44 et 63 m² et 2 T1 bis entre 41 et 55 m².

Le Pôle Résidentiel orienté est/ouest bénéficie d'une belle luminosité.



Salle commune



Ascenseur



Vue d'un logement



Salle de douche d'un logement

Nous avons souhaité déléguer la gestion à OPHIS, pour la mise en location des appartements, la rédaction du contrat de bail, le recouvrement des loyers, ...

Le ménage des communs sera assuré par le personnel communal.

Dans les salles communes, une pourra être réservée en tant que salle d'activité avec nos différents partenaires tels que le CLIC Séniors Montagne, le Pôle Enfance Jeunesse et l'autre de salle de restauration si les locataires souhaitent prendre leurs repas en commun avec le portage de repas existant sur notre commune. Ils pourront également le prendre dans leur logement s'ils le désirent.

Le Club des Amis d'hier et d'aujourd'hui pourra les accueillir les mardis après-midi lors de leurs activités rencontres et jeux.

La médiathèque sera aussi à leur disposition.



Salle commune



Cuisine d'un logement

L'ensemble du Pôle Résidentiel sera chauffé par une chaudière à plaquettes qui chauffera également l'école, en remplacement des chaudières fuel trop énergivores, trop vieilles et trop coûteuses en entretien et en consommation. Malgré la lenteur des travaux, nous sommes heureux du résultat et espérons que vous apprécierez les appartements.

Chaufferie du Pôle Résidentiel et de l'école

Coût des travaux :

250 819,00 € HT

Subvention Région :

83 723,00 € HT

Subvention ADHUME :

86 620,00 € HT

Aide C2E :

47 237,76 € HT

Total subventions et aides :

217 580,76 € HT

Reste à charge pour la commune : 33 238,24 € HT



Bâtiment de la chaufferie

Entre les primes et les subventions la chaufferie du Pôle Résidentiel a bénéficié de 87 % d'aides.

Notre choix pour la matière première s'est porté sur la plaquette bois. La commune étant dotée de nombreux hectares de forêts (environ 500), cela nous permettra lors de coupe de bois et ou de travaux forestiers de valoriser les résidus en bois énergie.

Les travaux de terrassement ont débuté le 8 novembre 2021, la maçonnerie du bâtiment début 2022, ont suivi dans le courant de l'année le bardage bois, la toiture, le passage des tuyaux du réseau chaleur entre la chaufferie et le bâtiment, la pose de la trappe du silo et l'installation des chaudières.

La mise en service de la chaufferie est prévue le 21 novembre.

Dès le début des travaux, le problème du chauffage s'est posé. L'équipe municipale précédente qui avait mis en projet le Pôle et signé les devis de commencement des travaux n'avait pas prévue de chaufferie.



Bâtiment de la chaufferie

Nous avons pris la décision de faire construire une chaufferie qui servira aussi de chauffage complet du bâtiment (pôle résidentiel, salle des amis d'hier et d'aujourd'hui, Médiathèque, PMI, garderie, cantine, cuisine scolaire et Ecole des 3 Vallées).

En effet, à l'heure actuelle le groupe scolaire est chauffé par 2 chaudières au fuel de conception ancienne et très grandes consommatrices de fuel (environ 30 000 litres par hiver).

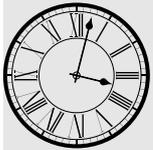
Médiathèque

La médiathèque « L'Oiseau Lyre » a ouvert ses portes dans le nouveau site du Pôle Résidentiel, allée des Chênes, depuis le 26 octobre, assurant toujours une surface confortable aux lecteurs. Ces travaux ont été entièrement financés par le Département et la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans.



Etagères de livres

Ce nouvel emplacement offre une proximité avec l'école et le Pôle Résidentiel et espère ainsi attirer plus de fréquentation.



Les horaires n'ont pas changé :

Lundi : 13h30 – 17h30

Mardi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Mercredi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Vendredi : 13h30 – 17h30

Le vendredi matin sera consacré à l'accueil des enfants de l'école primaire et maternelle.

Un projet de grainothèque est en cours de réalisation pour le printemps.



Grainothèque



Coin enfants



Avant le transfert de la médiathèque, un désherbage a été réalisé afin de supprimer les livres trop usagés, trop rarement empruntés, aux contenus dépassés ou en plusieurs exemplaires. Certains livres ont été au recyclage et d'autres ont trouvé place dans les boîtes à livres qui ont été fabriquées par le personnel communal avec des matériaux de récupération

Construites, peintes et décorées, elles ont trouvé leur place : l'une au skate-park et l'autre sur la pelouse du plan d'eau dès le début de saison estivale. Elles ont connu un franc succès tout au long de l'été et ont dû être régulièrement approvisionnées. Actuellement remises pour l'hiver, vous pourrez les redécouvrir au printemps prochain.

Ecole des 3 Vallées



Panneau Ecole des 3 Vallées

En ce 1er septembre, 58 enfants ont fait leur rentrée dans notre école primaire.

Mme FOURNIER en assure toujours la direction et son équipe a été complétée par Mme BERNARD Julie suite au départ de Mme DELHOUSTAL.

Mme COMBELONGE-FUHS, aidée par Mme RATAIL (ATSEM), a en charge les 3 niveaux de maternelle, ce qui représente 20 enfants en petite, moyenne et grande sections.

Mme FOURNIER, pour la classe de CP CE1 et CE2, s'occupe de 20 enfants.

Mme BERNARD, pour la classe de CM1 et CM2, s'occupe de 18 enfants.

L'effectif reste stable malgré le départ de 8 élèves au collège. De nouveaux arrivants sur notre commune ont complété les entrées prévues en maternelle.

Pendant le conseil d'école qui s'est tenu en novembre, Mme FOURNIER a présenté les projets pour l'année à venir :

- suivi de la route du Rhum,
- sortie au cinéma de La Bourboule pour découvrir en détail Samantha DAVIS, skipper sur cette course
- participation à la Grande Lessive
- déplacement à Bourg-Lastic pour la fête de la science
- projet autour des animaux de la forêt (activités dans l'école et déplacement à Theix) pour les plus petits

et on l'espère un voyage scolaire et un spectacle en fin d'année.

Bien entendu, l'apprentissage de la natation est toujours au programme pour l'ensemble des classes à partir de février 2023. Chaque enfant bénéficiera de 10 séances à la piscine d' Ussel.

L'école s'ouvre sur l'extérieur grâce au dynamisme de l'équipe enseignante. Elle peut compter sur le soutien de l'Amicale Laique et de la Commune pour le financement. Les parents sont aussi sollicités lors des sorties pour compléter l'encadrement. Les enseignantes gèrent la coopérative scolaire, alimentée grâce à la participation de tous aux différentes actions (vente de sacs réutilisables, photos de classe, marché de Noël ...).

Tout au long de l'année des travaux d'entretien sont faits dans l'école afin qu'elle reste accueillante et confortable. Le chauffage fioul est remplacé par une chaufferie bois partagée avec l'ensemble du pôle résidentiel. La température sera maintenue plus facilement cet hiver grâce à cet investissement.

Garderie scolaire



La garderie a été déplacée et bénéficie maintenant d'un local certes plus petit mais avec une insonorisation devenue indispensable.

La salle de musique a été repeinte ainsi que le couloir menant à la maternelle.



Couloir maternelle / cantine

Des fenêtres ont été changées pour renforcer l'isolation : remplacement des menuiseries en bois simple vitrage par des ossatures en aluminium double vitrage dans le couloir menant à la cantine. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SARL BLANCHET-PELLISSIER pour un montant de 11 659,03 € TTC (subventionné à 20 % par le FIC).



Nouvelles fenêtres



Portail électrique

Le portail électrique est en fonction depuis la rentrée et donne satisfaction : dans la continuité de la sécurisation de l'Ecole des 3 Vallées, nous avons effectué le remplacement du portail en fer par un portail aux normes anti-intrusion équipé d'une ouverture électrique par digicode et d'un boîtier d'appel du personnel communal et enseignant. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ESPACE CLOTURE pour la somme de 8 200, 00 € TTC (subventionné à 20 % par le FIC).

A la cantine, nous sommes revenus aux habitudes d'avant COVID avec le retour aux serviettes de table tissu (chaque serviette amenée le lundi est rendue à la famille le vendredi). En plus des économies réalisées, nous diminuons considérablement les déchets.

Travaux AEP réseaux d'eau potable

Le SIAEP Clidane Chavanon (Syndicat Intercommunale d'Alimentation en Eau Potable) a effectué des travaux de réhabilitation de réseau Eau potable sur la commune. La décision de réfection de cette conduite à été prise suite au constat de nombreuses fuites et à une vétusté avérée de la canalisation.

Ces travaux auraient pu être réalisés au moment du PAB (Plan d'Aménagement de Bourg), cela aurait évité la dégradation des chaussées et des rues.

Ces travaux se déroulent en 2 phases :

- La 1ère phase a été réalisée à partir de la mi-juillet et du mois d'octobre dans la rue du Bois Joli et la rue des Alisiers avec le remplacement complet des canalisations EP et le changement des compteurs individuels. Ces travaux sont entièrement pris en charge par le syndicat pour la somme de 322 110,00 € HT.
- La 2ème phase aura lieu en 2023 et concernera la rue des Merisiers (rue du Petit Casino à la boucherie et du Petit Casino à la statue de la Vierge).

Effacement Pont des Rivaux - Gare de Messeix

Suite à un appel à projet écologique lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le conseil municipal précédent avait délibéré en Décembre 2016 pour la démolition du Pont des Rivaux (ancien pont qui reliait Messeix à Bourg Lastic).



Etape 1



Etape 2



Etape 3

Etape 4

Ces travaux, dont le coût total est de 60 000 € TTC sont subventionnés à 100% par l'agence de l'Eau Adour Garonne, ont été réalisés en septembre de cette année par l'entreprise TP LYAUDET.

Démolition garage des gîtes

Le bâtiment sous les gîtes, abandonné pendant de nombreuses années, laissait apparaître de multiples dégradations sur sa structure (fissures importantes sur les murs, gouttières percées ou absentes, toiture dégradée et percée par endroits, chute de pierres et de tuiles dans la rue).



Avant les travaux



En fin de travaux

Le manque d'entretien de ce bâtiment et la sécurité des personnes empruntant la rue des Tilleuls nous a amené à prendre la décision de faire démolir celui-ci. Les travaux de démolition réalisés par l'entreprise TP LYAUDET, ont eu lieu mi-septembre pour un montant 8190 € TTC.

Chaufferie de la Mairie

En décembre 2021, nous avons été sollicité pour bénéficier d'aides C2E pour le remplacement de chaudière ancienne génération par un nouveau chauffage moins énergivore.

Nous avons pris la décision d'effectuer le remplacement des 2 chaudières fuel de la mairie par une chaudière granulés équipée d'un ballon tampon.

Entre les primes et les subventions, la chaufferie de la mairie a été aidée à hauteur de 79 %.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise SARL VEDRINE de Saint-Sauves.

Coût total de remplacement : 34 407,08 € HT

Subvention ADHUME : 9 240,00 € HT

Subvention DETR : 9 046,00 € HT

Aide C2E : 8 908,00 € HT

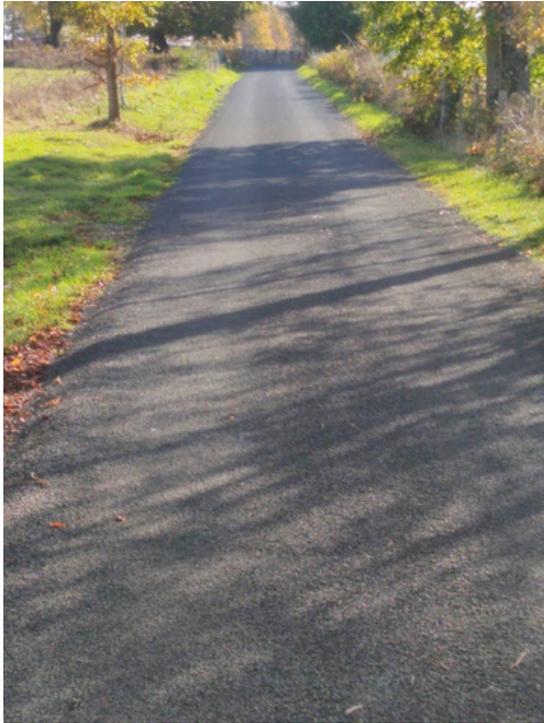
Reste à charge de la commune : 7 213,08 € HT



Chaudière granulés

Voiries 2022

Notre commune compte plus de 40 kilomètres de voiries, nous investissons tous les ans une part de notre budget à l'entretien de la voirie communale dont nous avons la charge.



Rue des sapins

Cette année encore, nous avons réalisé des travaux d'entretien sur plusieurs secteurs de la commune pour une somme de 54 282,00 € TTC, subventionnée à hauteur de 20 % (9 499,35 € TTC), en collaboration avec l'entreprise RMCL, professionnelle dans ce secteur d'activité. Nous privilégions les endroits les plus détériorés pour la remise en état, notamment avec la réfection complète de la rue des Sapins (entre la Cité de Messeix et le cimetière), allée des Cerisiers, Sainte Suzanne et la réparation partielle de Ruère, du Champsel, des Grousseaux, de Fontgrenier, de Bialon, de l'allée des Hêtres, de la Cité des Tilleuls ainsi que de Vedrine.

L'entreprise RMCL a repris à ses frais la réfection de la route Le Mas / Le Fraisse suite à des dégradations sur la couche de forme qui avait été réalisée en septembre 2020. Elle a accompli le rabotage et le profilage en grave émulsion. Nous remercions l'entreprise RMCL pour ce geste (coût de l'opération 40 000 € HT).

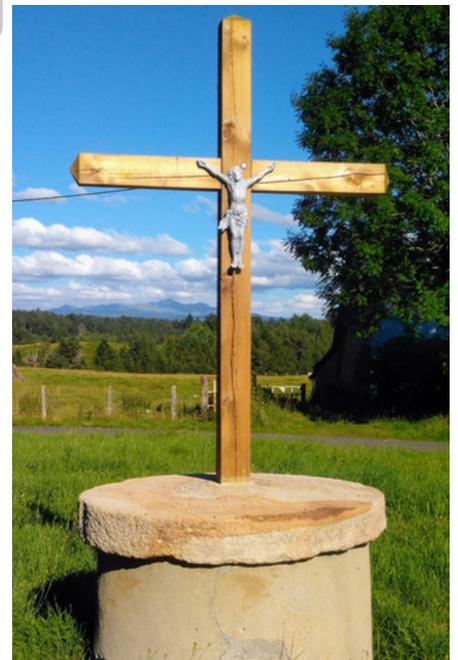
Rénovation des croix



Avant

Cette année, nous avons effectué la remise en état de 3 Croix (une au village de Védrine, une au village du Mas et une à La Mine située vers la Maison des Associations), ainsi que le nettoyage des supports en pierre pour les autres édifices.

Croix du Mas



Après

Autres travaux

Les agents techniques ont réalisé une première série d'entourage en bois pour maintenir les bacs jaunes de recyclage pour éviter que ceux-ci ne se renversent ou ne se retrouvent sur les chaussées en période de vent.



Entourage des bacs et dalle en béton

Il a été réalisé également des dalles en béton pour recevoir les containers à verres (Le bourg de Messeix, Les Gannes, la Maison des Associations et Bialon). Cet aménagement permettra une facilité pour le nettoyage des abords des colonnes à verres.



Dalle en béton

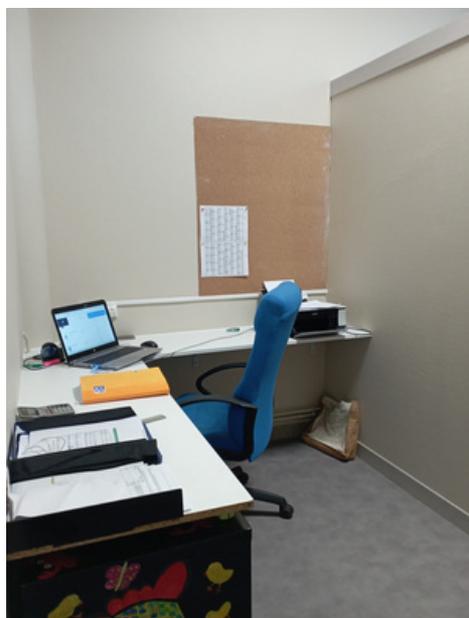
Les agents techniques ont réalisé des travaux d'aménagements dans une salle jouxtant la cantine scolaire en divisant cette pièce en deux parties :

- un bureau aménagé, ce qui permet un confort de travail pour les agents des cuisines pour la partie administrative,
- un vestiaire plus grand et plus fonctionnel.

La réfection des peintures a mis une touche finale à cet aménagement.



Vestiaire



Bureau



Couloir d'accès

Fête de la musique 2022



Les écoliers

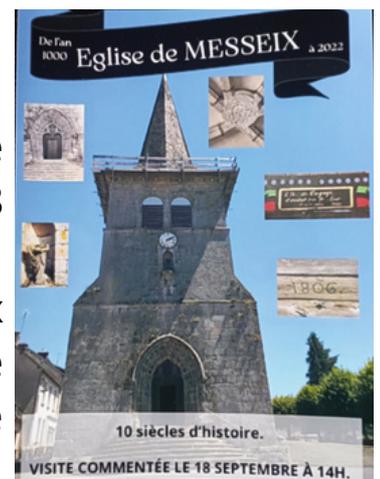
La fête de la musique a eu lieu le mardi 21 juin dans le bourg, sur la place du Mille club. Dans le cadre de l'Orchestre à l'Ecole, les enfants de l'école primaire ont fait le déplacement pour nous faire profiter de leur nouvel enseignement.

Grâce à ce programme et sous la direction de Mr PROYE, ils progressent dans l'apprentissage de leur instrument. Ainsi, ils nous ont fait découvrir leurs interprétations accompagnés au saxo par l'enseignante par Mme DELHOUSTAL. Toutes les classes ont participé, ceux qui ne jouaient pas ont donné de la voix. Les parents et la population ont assisté à cette représentation avec admiration.

La convivialité était aussi au rendez-vous autour d'un pot offert aux participants mais aussi la vente de boissons, de gâteaux et un barbecue organisés par les parents d'élèves. L'après-midi s'est poursuivi par une animation musicale avec l'orchestre Jean-Paul LENIAUD, entrecoupée par une démonstration de zumba enfants puis adultes coachés par Florence DELBOS et Energym. Un violent orage a clos cette soirée que chacun aurait aimé prolonger mais nous espérons que cette initiative soit renouvelée en 2023. Nous remercions bien sûr les associations qui ont participé à l'organisation (les pompiers, l'amicale laïque, les donneurs de sang). L'intégralité des bénéfices aidera au financement d'activités au sein de l'école via l'amicale laïque.

Journées européennes du patrimoine

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, une visite guidée de l'église Saint Pierre a eu lieu le 18 septembre sur le thème : 10 siècles d'histoire, d'architecture et d'iconographie. Une dizaine de panneaux ont émaillé le parcours extérieur et intérieur de l'église donnant lieu à des échanges fructueux et passionnants. Le bâtiment ayant subi de nombreux remaniements, différents styles architecturaux cohabitent, mais les énigmes ne manquent pas. Par ailleurs, le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art a procédé, le 7 octobre, au récolement des biens meubles bénéficiant d'une protection au titre des Monuments Historiques (moblier classé ou inscrit selon le Code du patrimoine). En outre, l'escalier d'accès au clocher rendu difficile et dangereux par une accumulation de sable et de gravats a été nettoyé.



Aire de camping-cars

Depuis l'ouverture de l'aire d'accueil au mois de mars jusqu'en novembre, environ 400 camping-cars ont séjourné un ou plusieurs jours. Les avis des camping-caristes sont unanimes. «Très belle aire », « vue magnifique sur la Chaîne des Montagne », « beau panorama », « aire disposant de tous les services », « au calme », nous avons même eu le droit de lire de la part d'un camping-cariste que c'était « un quartier de luxe ».



Table d'orientation



Vue de l'aire

De quoi se réjouir d'avoir mené ce projet à bien et de pouvoir partager avec les camping-caristes une des plus belles vues de notre commune.

Projet parc photovoltaïque

Le fournisseur Total Energies a pris contact avec la Mairie pour implanter sur notre commune des panneaux photovoltaïques sur deux sites pour environ une surface communale de 23 hectares.

Les lieux d'implantations sont La Biscomtée, sur une ancienne décharge, et La Mine sur des terrains dégradés (friches industrielles).

Pour lancer les études (les inventaires écologiques, les relevés topographiques, les risques miniers, les études environnementales) avec les différents acteurs, nous avons signé une promesse de bail fin juillet 2022.

Les études ont débuté et se poursuivront pendant l'année 2023. Il existe un réel partenariat de travail et de confiance qui s'est instauré entre Total Energies et La Mairie.

Nous souhaitons que ce projet aboutisse afin d'amener un loyer annuel non négligeable pour la commune de Messeix.

Projet regroupement de service

Nous avons en projet un regroupement de service avec une partie médicale et une partie commerce. Une étude est en cours. Une mission architecte va être lancée très prochainement. Ce projet permettra de redynamiser le bourg, réhabiliter l'ancienne caserne des pompiers et de créer un lieu d'échange et de partage.



La deuxième vie de l'école des Gannes

Sans écoliers et à l'abandon depuis sa fermeture dans les années 90, l'ancienne école des Gannes connaît une deuxième vie grâce à la société « Piera Productions ». Les nouveaux propriétaires ont bien voulu nous accorder un peu de leur temps pour nous expliquer la transformation de l'école en un lieu de tournage.

2 films, tournés dans les locaux, sortiront sur le groupe France Télévision prochainement. 1 long métrage est en cours de tournage, vous pourrez le retrouver au cinéma en 2023.

Pour ces besoins, l'équipe de production a fait appel à une jeune femme de Messeix pour le maquillage des acteurs. La troupe de théâtre de Messeix a elle aussi été invitée à participer à un tournage qui aura lieu au printemps 2023 avec des acteurs professionnels.



Les 2 logements à l'étage ont été entièrement rénovés afin de permettre aux acteurs d'être logés pendant les tournages.



La société « Piera Productions » a déjà tourné de nombreux documentaires et films, notamment « Cérémonie secrète » qui est sorti en juin 2022 au cinéma avec l'acteur Michel Bouquet.

Photos prises lors de tournages dans l'ancienne école des Gannes

Succès pour le repas des anciens

Avec ses tables nappées aux couleurs de l'automne, la salle socio-culturelle avait des airs de fête le dimanche 09 octobre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité. Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés qui fait partie des animations incontournables a pu être à nouveau organisé.



Décoration automnale

Aux cotés de Mr le Maire, adjoints et conseillers municipaux n'ont pas ménagé leur peine pour servir à table tous les convives tout en étant présents pour les entourer et s'assurer que chacun des 130 convives passe un bon moment.



Mise en place de la salle

L'animation musicale assurée par Jean-François MARTIN et Stéphanie METHOT a bien évidemment contribué à l'ambiance festive. Nos aînés ont ainsi pris plaisir à danser et même à pousser la chansonnette.

Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année. Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver dès l'année prochaine pour ce rendez-vous incontournable.

SIVU - plan d'eau Béal des Roziers

La vidange du plan d'eau du Béal des Roziers a eu lieu le 19 octobre 2022. Les travaux d'assainissement pour les gîtes et les toilettes sont en cours. Le Plan d'eau du Béal des Roziers ne pourra retrouver « son eau » qu'à la fin de tous les travaux (travaux d'assainissement de tous les riverains du Plan d'eau, problème de la fuite résolu).

Nous espérons que les habitués du Plan d'Eau, promeneurs, pêcheurs, touristes, baigneurs..... pourront rapidement retrouver leur magnifique site.



Plan d'eau

En bref

Amende de police : En fin d'année 2021, nous avons, avec l'aide des services routiers du département, fait poser des câbles compteurs pour la vitesse et le nombre de véhicules sur quelques secteurs de la commune. Les résultats font apparaître des problèmes importants de vitesse en entrée

d'agglomération. En collaboration avec la DRAT, nous avons ciblé deux points critiques : le 1er sur la D 31 au niveau du cimetière et le 2ème sur la D 31 à l'entrée côté Savennes. Les travaux proposés devant le cimetière seraient une surélévation de la chaussée sur une longueur de 15 mètres et côté Savennes une réduction de la largeur de voie par un système de chicanes. Les devis sont encours et seront présentés au service du Département pour obtenir une subvention.

Salle de réception de Bialon : Suite à un dégât des eaux important (fuite sur la tuyauterie du ballon d'eau chaude) dans les appartements situés au-dessus de la salle de réception, tout le faux plafond et les plafonds coupe-feu ainsi que les caissettes de climatisations et de chauffage ont été détruits par l'eau. Les expertises et les devis sont encours et nous souhaitons vivement une remise en état rapide de la salle.

Comme l'an passé, l'équipe de bénévoles a préparé de belles décorations pour les fêtes de fin d'année, mais elle a également fabriqué de magnifiques décors à l'occasion de Pâques et d'Halloween. Nous les remercions de donner de leur temps pour permettre à tous d'avoir une belle place décorée pour les occasions.

Grâce au restaurant "Le bar à pizza" à St Sauves, une boîte à pizza, 24h/24 7j/7, a été installée place des Pins, aux Gannes. Fabrication artisanale de A à Z.

Elagage des arbres : Comme l'année passée, nous avons fait intervenir une entreprise pour l'élagage des arbres sur les bas côtés des routes communales sur les secteurs : rue Marcel Pagnol, Ste Suzanne, Le puits Teyras, impasse des Narcisses, rue des Pensées, Serroux, les Rôdhomes et une partie du chemin des Rôdhomes aux Vialles.

Décoration de Noël :

Pour 2022 vu la conjoncture énergétique nous allons limiter les guirlandes et la décoration électriques. Seules les rues du bourg et la place de l'Eglise avec le sapin seront illuminés avec des guirlandes LED (basse consommation).

Le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en 2022.

La commune a lancé un appel aux dons et à la générosité en soutien au peuple ukrainien. La collecte a été transportée le 15 mars à la Protection Civile.

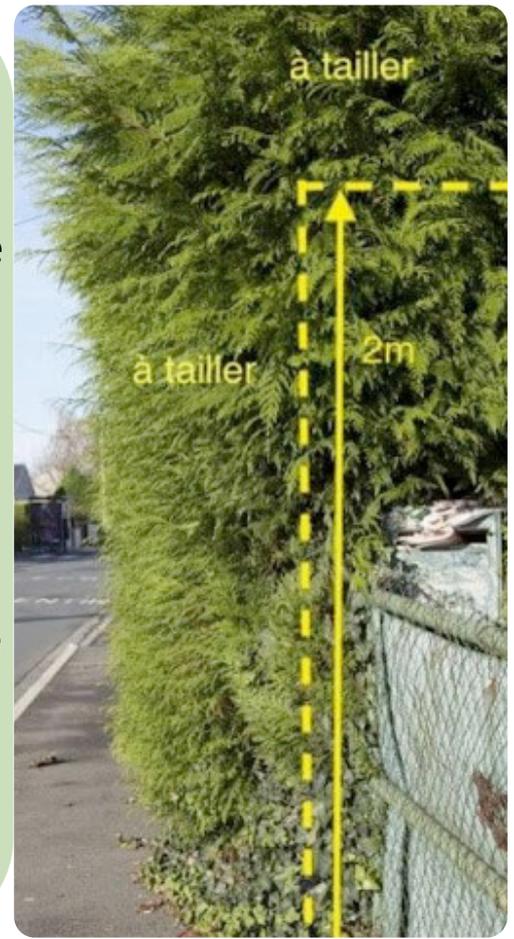
Nous vous remercions infiniment pour votre générosité et votre solidarité.

Enfouissement des réseaux EDF, Télécom et Eclairage public : Actés par le Conseil Municipal précédant, les travaux d'enfouissement ont eu lieu cet été dans la rue Louis Aragon et la rue Jules Verne. Cela a permis d'enlever les lignes aériennes et de remplacer les candélabres anciennes générations par des nouveaux modèles moins énergivores (en LED).

Législation plantation et taille des haies et arbres

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des usagers, ainsi qu'assurer la sécurité routière. L'élagage est également nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication et ainsi rester connecté. C'est l'affaire de tous !

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'élagage incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse sur la voie publique.



Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des végétaux. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin il y a des distances à respecter. Pour éviter des conflits, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative ;
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.



Sécurité des réseaux aériens : Un accident est toujours possible en cas de végétaux touchant des lignes électriques. En cas de fort coup de vent ou de grosses chutes de neige, le réseau peut être coupé à cause de branches touchant les câbles. Une recherche de responsabilité peut alors être engagée et peut donner lieu à un dédommagement financier. Ainsi, les branches ne doivent pas toucher les réseaux électriques aériens, téléphoniques, informatiques et l'éclairage public.

SMCTOM -Tri des déchets

SMCTOM de la Haute Dordogne - 4 route de Tulle - 63760 BOURG LASTIC 04.73.21.88.46

Bilan sur le tri sélectif :

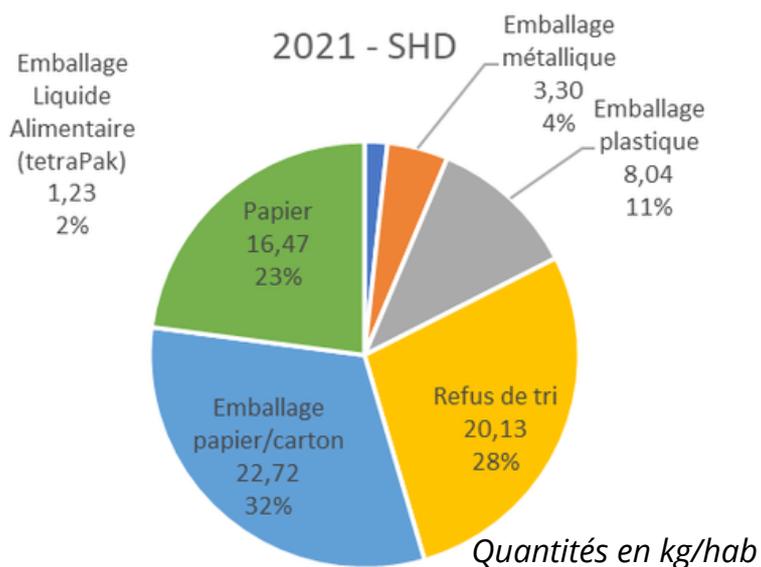
Le passage à l'extension des consignes de tri au 1er mai 2021 a augmenté les apports dans les bacs jaunes. Cette harmonisation et élargissement des consignes visent à trier mieux et donc recycler plus pour atteindre 55% de déchets recyclés et réemployés en 2025 et 65 % en 2035.

Dans un objectif d'optimisation de collecte, des points supplémentaires n'ont pas été créés mais nous avons préféré doubler les points tri pour éviter de multiplier les arrêts.

DES RESULTATS ENCOURAGEANT AVEC UNE QUALITE DE TRI A TRAVAILLER

Nous avons un refus de tri important, qui représente 28 % du gisement collecté soit 311 T.

Celui-ci est constitué de sacs d'ordures ménagères, de sacs noirs fermés avec très certainement du tri, du verre, des déchets électriques, des textiles, masques, couches, objets en plastique, métallique, animaux morts, bonbonnes de gaz.... Ces déchets représentent un danger pour les équipes et pour le matériel appartenant au SMCTOM et au centre de tri.



Photos prises sur la commune de Messeix



Bacs de tri à Bialon

Pour l'année 2021, le refus de tri représente 35 765€ HT payé par le SMCTOM de Haute Dordogne et 56 527 € HT payé par le Valtom et répercuté sur l'ensemble des collectivités dans le cadre de la contribution à l'habitant. Mais à compter du 1er janvier 2022, la totalité du coût engendré par le refus de tri sera à la charge du SMCTOM soit un coût à la tonne de 283,70 € HT soit 2,5 fois plus qu'en 2021 et pour 2023 un coût de 299,40 €/T.

Il est demandé aux usagers de ne pas changer les bacs de place, le syndicat les a numérotés, ils s'inscrivent dans un schéma de collecte.

REOM :

Les délégués du SMCTOM vont se réunir en décembre 2022, pour voter la base de la REOM. Compte tenu des augmentations du carburant, de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), des augmentations du coût de traitement des ordures ménagères et encombrants (115,60 €/T à 117,80 €/T), de l'inflation, il faut s'attendre à la révision à la hausse de la base. C'est pour cela que le syndicat insiste sur le tri des déchets de bonne qualité, sur la consommation éco responsable et sur le compostage des bio déchets.

Afin d'établir une facturation au plus juste, merci de nous indiquer tous les changements de situation (décès, naissance, déménagement...).

Point tarifs électricité

Résultat de l'appel d'offre du SIEG concernant l'achat d'électricité :

Basse tension supérieure à 36 KVA le prix est multiplié par 3,8 : salle socioculturelle (42 KVA) et bialon (48 KVA). Exemple : La facture pour le mois de septembre 2022 pour la salle socioculturelle était de 310 €, elle sera de 1 178 € pour septembre 2023 avec la même consommation mensuelle.

Basse tension inférieure à 36 KVA le prix est multiplié par 2,25 : bâtiments communaux et éclairage public. Exemple : La facture pour le mois d'août 2022 est de 1820 €, elle sera de 4 100 € pour août 2023 pour la même consommation mensuelle.

Ces mois de août et septembre sont des mois creux, où il n'y a pas de consommation électrique pour le chauffage. Ces tarifs sont uniquement ceux de l'électricité, il n'y a ni gaz ni eau ni fioul.

Le lot très haute tension n'a pas été retenu par l'appel d'offre car il était multiplié par 7.



Etat civil 2022

Dans la limite des déclarations enregistrées en Mairie

- Mariages : Mr Jean Christophe PIE et Mme BEDAD Anne, le 12 février
Mr Anthony BATTINI et Mme PAYET Angélique, le 18 juin
Mr Patrice VEDRINE et Mme GROSLIER Audrey, le 27 aout

Tous nos voeux de bonheur accompagnent les jeunes mariés

- Naissances : Lexie RABETTE, née le 17 mars, de Aurélie HEUGAS et Laurent RABETTE
Manon MAIREL, née le 12 avril, de Anne MERCIER et Mathieu MAIREL
Candice ERAGNE, née le 14 novembre, de Charlène FERREYROLLES et Thomas ERAGNE

Félicitations aux heureux parents

- Toutes nos condoléances aux familles des 17 défunts.



Informations et contacts



Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la commune sur :

- le site internet : www.messeix.fr
-  : www.facebook.com/mairiedemesseix

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie :

- ✉ • voie postale : *6 rue des merisiers 63750 Messeix*
- ☎ • téléphone : *04.73.21.40.25*
- @ • mail : *mairie-messeix@wanadoo.fr*

Propos des élus de la liste « S'engager ensemble pour Messeix

Nous terminons cette année qui nous a permis de retrouver, petit à petit, une vie quasiment normale, même si nous nous devons tous d'être encore très vigilants sur la situation sanitaire.

Nous avons eu la chance, pour la première fois de ce mandat, de retrouver nos aînés lors d'une journée très conviviale.

Nous avons aussi pu retrouver une partie de la population sur la place de la Mairie lors du conseil municipal du 25 octobre, événement inédit pour la commune. Ces personnes étaient venues montrer leur attachement à notre patrimoine et leur inquiétude face aux décisions de la majorité. Nous sommes tous conscients des difficultés dues à une augmentation importante des tarifs de l'énergie. Une telle situation de restriction entraîne forcément des priorités au niveau des dépenses. La culture pour tous n'en est pas une pour la majorité. Un conseiller nous a même gentiment rappelé lors d'une discussion sur la médiathèque que nous n'étions pas à la page. Maintenant, il n'y a plus besoin de livre mais de liseuse.

Des dépenses considérables ont eu lieu en 2022, notamment la location d'un tracteur : 990 € HT par mois soit 71 280 € TTC sur 5 ans, l'achat de la saleuse pour 17 850 HT (dont 8 000 € de subvention du Conseil Départemental) ; de l'étrave pour 12 500 € HT (dont 8 000 € de subvention du Conseil Départemental) ; d'accessoires pour le tracteur d'une valeur de 4 500 € HT ; de chaînes à neige pour 4 900 € HT ; l'achat d'arbres pour 928,15 € HT ; de fleurs pour 2041 € HT et de jardinières : 3 077,34 € HT étaient-elles toutes nécessaires. Par exemple, pour l'épareuse (43000 € HT) un modèle moins cher et aussi performant aurait pu être acheté.

Sans ces achats, le budget aurait été plus sain face à l'envolée des prix de l'énergie.

Ces dépenses et la situation actuelle ont débouché sur une prise de décision incomprise de la population, à savoir l'arrêt du chauffage des musées. Nous pensons que cette situation (manifestation, pétition) aurait pu être évitée si les élus de la majorité avaient échangé avec les associations gérant les musées au lieu d'annoncer des décisions prises sans concertation. Cette mobilisation doit aussi faire comprendre aux élus de la majorité que, malgré ce qu'ils pensent, ils ont des comptes à rendre à la population. Depuis le début du mandat, nous déplorons une absence de communication et de concertation. Mr Le Maire nous a dit que nous étions des « lanceurs d'alerte », que nous ne voulions que faire peur à la population.

Mais, quand on n'est au courant de rien, quand on n'est associé à aucune décision, on ne peut qu'avoir peur et en faire part à la population..

Mr Le Maire nous a aussi dit que nous ne vérifions pas les fondements de nos propos : nous répondons à cela que tous les chiffres que nous écrivons dans nos courriers sont tous issus des comptes-rendus des conseils municipaux.

De plus, les logements du pôle résidentiel ne sont pas encore à la location et de ce fait il n'est pas possible de connaître le montant des recettes découlant de cette location.

La vente de bâtiment permettant des entrées d'argent comme l'ancienne gendarmerie avec ses 6 logements, prive la commune de ressources. Mais il est vrai, d'après la majorité que ces logements étaient impossibles à louer ; pourtant le nouveau propriétaire arrive à trouver des locataires...

Nous essayons de nous opposer à ces décisions mais nos avis sont rarement pris en compte et nos voix (3 contre 12) ne comptent pas.

Nous resterons cependant vigilants face aux décisions de la majorité et agirons pour le bien de la communauté.

N'hésitez pas à nous faire part des demandes que vous adressez au Maire et aux conseillers (copie des courriers), nous les aborderons en conseil municipal.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le coin des associations

Amicale des Sapeurs Pompiers



L'Amicale est composée de 22 membres (pompiers volontaires) et 16 retraités qui tout au long de l'année proposent différentes manifestations.

Pour l'année en cours, nous avons organisé début juin, un concours de pétanque avec la collaboration du footgolf auvergne. Matinée découverte du foot golf et concours de pétanque l'après-midi avec la participation de 48 équipes.

Mi-juillet a eu lieu notre traditionnel méchoui qui cette année, pour notre plus grand plaisir, a pu se dérouler à la salle socio-culturelle sans restriction sanitaire. 380 repas servis, ambiance au rendez-vous et fin de soirée sur la piste de danse.

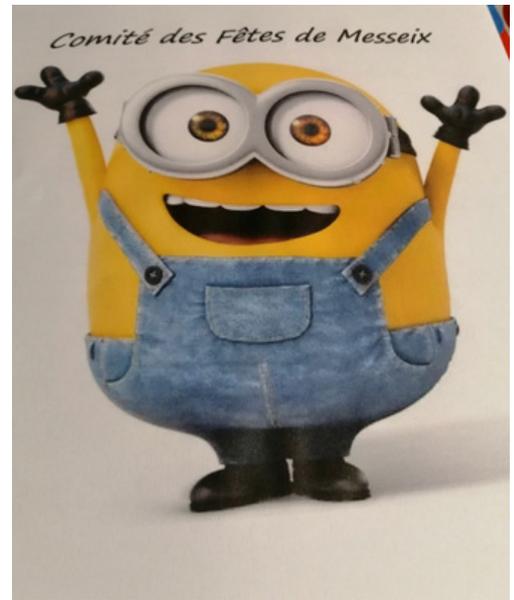
Le téléthon 2022 se déroulera le samedi 26 novembre à la salle socio-culturelle, aidé de plusieurs associations communales depuis 3 ans. Deux randonnées le matin, truffade sur place le midi, et pièce de théâtre le soir.

Les recettes de ces manifestations nous permettent d'organiser des voyages, des sorties et activités (culturelles ou sportives), des repas (arbre de Noël, banquet Ste Barbe...) et faire des dons à des oeuvres caritatives (cancer du sein, pupilles, mucoviscidose, téléthon).

Nous remercions toutes les associations qui nous viennent en aide ainsi que la population qui est toujours au rendez-vous.

Comité des Fêtes

Une nouvelle équipe s'est formée pour reprendre le comité des fêtes de Messeix en 2022. Nous vous avons proposé plusieurs manifestations tout au long de cette année. La chasse aux œufs du 17 avril a connu un franc succès auprès des enfants et le vide grenier avec ses randonnées du 26 mai vous a permis de chiner des objets d'occasion et de profiter du beau temps pour vous promener dans notre commune. La fête patronale du 1 2 et 3 juillet, clôturée par son traditionnel feu d'artifice, a elle aussi connu un beau succès. La bourse aux jouets et puériculture s'est tenue le 03 novembre. A l'heure où nous écrivons le marché de Noël du 17 décembre ne s'est pas encore déroulé, mais nous espérons que les nombreux exposants auront pu vous permettre de trouver des cadeaux de fin d'année et de régaler vos papilles.



Toute l'équipe du comité des fêtes remercie chaleureusement ses bénévoles ainsi que l'ensemble de la population qui répond toujours présent à chaque manifestation. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et on se retrouve en 2023.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter, ce sera avec plaisir.

Une saison très animée en 2022 à MINERAIL !

Le musée de la mine de MESSEIX accueille plus de 2000 personnes pendant la période d'ouverture 2022, ce qui est très encourageant compte tenu du contexte et des commentaires de satisfaction publiés sur différents supports. Des animations variées très réussies ont été proposées à nos visiteurs en juillet : tir à l'arc , tour d'escalade , vente de produits du terroir et concert avec le souci d'être accessible à un large public et faire découvrir les atouts de notre territoire.

Enfin le point d'orgue lors de la fête du patrimoine : le musée de la mine « Minérail » organise un spectacle musical pour rendre hommage à ces générations d'hommes et de femmes qui ont tous participé à la formidable aventure de l'industrie minière et assuré la prospérité de notre commune.



Grâce à l'orchestre auvergnat « Vent dans les cordes » et l'école de musique Chavanon, Combrailles et Volcans_- 50 musiciens Enfants, Adolescents, Adultes, Violonistes, Clarinettistes, Pianistes ou chanteurs, professionnels ou amateurs jouent un répertoire varié devant plus de 200 spectateurs pour évoquer différentes époques de la mine. Et grâce à l'intervention de quelques acteurs, la mine revit , les mineurs témoignent et comme le disent certains d'entre eux avec un brin de nostalgie « On était heureux quand même... » . Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette saison.

PS : Minérail recherche des bénévoles hommes ou femmes pour consolider son équipe, retrouvez-nous au musée le lundi après-midi.

Musée de l'école

L'année 2022 a été riche en rebondissements. Tout d'abord la possibilité de reprendre les visites, reprise officialisée en mars 2022, puis nos animations que nous avons pu reprogrammer avec plaisir :

- samedi 14 mai 2022 : dans le cadre de la nuit des musées, une soirée contes a été offerte aux participants. Les deux conteuses, Anne Marie et Yannick, ont amusé et fait frémir leur auditoire avec des histoires de leur invention ou venues du fond des terroirs. Une soirée qui sonnait comme une renaissance après deux années maussades.
- dimanche 17 juillet 2022 : journée du « Certif ». Ici, à la plume et à l'encre violette, 7 candidats, vêtus de la blouse noire et des galoches ou sabots, se sont penchés avec sérieux sur les épreuves tirés des annales de 1930. C'est à la plume et à l'encre violette que ces participants ont réalisé les exercices (dictée, question, rédaction, calcul, histoire, géographie, sciences) et en fin de journée le moment détente avec récitation ou chant, moment ouvert à tous où l'on dénombrait plus de spectateurs que de lauréats. Chacun a reçu son diplôme et c'est autour du verre de l'amitié que cette journée studieuse s'est terminée. La convivialité alliée à la mémoire de cet examen qui a longtemps été incontournable pour poursuivre ses études est une marque de notre musée : transmettre et préserver le patrimoine communal, c'est ainsi que se construit l'histoire et les générations futures.
- dimanche 7 août 2022 : une réussite pour cette journée où le « musée fait la fête ». Plus de 100 personnes ont profité des divers ateliers mis à leur disposition : calligraphie, fabrication d'objets en laine, en éléments naturels... et ont eu le plaisir de ramener avec eux leurs créations. Le moment incontournable pour un musée de l'école, le moment « dictée » durant lequel nous pouvons souligner la performance d'une de nos animatrices, Maëva Gery, qui a rendu une copie avec 0 faute. Nous avons pu également apprécier la représentation « Rions » par le groupe Giathéâtre d'Aurillac qui nous a enchantés avec des sketches de Raymond Devos et Pierre Desproges.

Dernièrement nous avons reçu un courrier émanant du directeur des archives départementales suite à sa visite dans nos locaux le 7 octobre 2022 : « Le riche fonds que vous avez rassemblé et préservé doit faire l'objet d'un versement aux Archives départementales, où il sera conservé et décrit pour être tenu à la disposition de tout un chacun. L'ensemble de ces documents, conservés aux Archives, pourraient être mis à la disposition du Musée par convention, par exemple le temps d'une exposition. En ce qui concerne la prise en charge de la bibliothèque et du reste du matériel pédagogique, ceci relève davantage des compétences d'un musée. » Le ministère de l'Education nationale (mission pour les archives et le patrimoine culturel) a été saisi pour obtenir des conseils en la matière. Le 14 novembre 2022 une opération de collecte sur place est organisée par les Archives départementales. Au cours de cette année 2174 visiteurs ont découvert notre musée, un nombre équivalent aux visiteurs du musée de la mine. La richesse reconnue de nos archives et documents rajoute un plus à la qualité de ce musée. Une bataille a dû s'engager pour sauver ce patrimoine. Nous voulons remercier les élus qui ont pris conscience de la nécessité d'aider à le conserver et à le préserver : Tisser des liens entre passé et présent et les transmettre, c'est ainsi que se construit l'histoire et les générations futures.



Comité de jumelage Mine et Amitié

Durant cette année 2022, le comité de jumelage a mis en place une collecte pour aider l'Ukraine à traverser cette guerre indigne du XXIème siècle où l'âge des conquêtes devrait être terminé. Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs qui ont permis d'inventorier 1 tonne 300 de denrées diverses. Cette collecte a été envoyée à Slawkow le 13 mai 2022. Notre ville jumelle héberge en effet plus de 140 réfugiés



Ukrainiens et était à même de partager notre envoi entre eux et la ville de Turka en Ukraine, ville avec laquelle Slawkow était déjà en relation dans les années 90 pour préparer un jumelage qui n'avait alors pas abouti. Un accord de coopération a été signé entre ces 2 villes le 27 juillet 2022.

Notre repas annuel a été apprécié par 91 convives. Le menu, l'ambiance avec Jean-Paul à l'accordéon ont permis aux participants de passer une excellente soirée.

Notre Comité de Jumelage « Mine & Amitié » a également fêté les 20 ans de sa création.

A cette occasion, une délégation composée de Rafaël Adamczyk, maire de Slawkow et son épouse Aneta, de Janusz Mroz, responsable des échanges et son épouse Ewa, nous ont fait le plaisir de nous rendre visite du 21 au 25 septembre dernier.



Les bénévoles de l'association leur avaient préparé un planning de travail mais aussi de détente. Ainsi, ils ont pu visiter la ferme de Toinette, les thermes du Mont-Dore, Lemptégy, l'aventure Michelin. Des soins « bien-être » leur ont été offerts par notre comité aux thermes de la Bourboule. Sur notre commune, l'école de Messeix leur a ouvert ses portes. Madame la Directrice envisage des échanges avec les écoles de Slawkow.

Ils ont été reçus par la mairie le 23 septembre. Après le discours que Rafaël a effectué entièrement en français, suivi de celui de M. le Maire, une remise de cadeaux a été faite par la délégation de Slawkow à la municipalité. La soirée s'est déroulée autour d'un apéritif dînatoire. Concernant les moments plus studieux, des discussions ont eu lieu avec Mme La Députée Christine Pirès-Beaune au cours desquelles il a été question d'Europe, des futures élections municipales en Pologne et de jumelage avec le Portugal. Des projets d'échanges avec les pompiers en 2023 et 2024 ont été proposés, ainsi qu'avec le club de football et peut-être la pétanque, sachant que la situation actuelle avec l'Ukraine laisse une grande inconnue pour des échanges futurs. Il faudra un réel investissement pour permettre à ces projets de voir le jour.

Samedi 24 septembre, une exposition était présentée au public. Cette exposition reprenait le cheminement des immigrés polonais, immigration qui a débuté en 1920. Nous tenons à remercier ceux qui nous ont aidés à retrouver des documents extrêmement intéressants concernant cette période : M. et Mme Gorny, Mme Wzesnewsky, Mme Turek. Le 2ème volet de l'exposition reprenait tous les échanges et les activités de l'association. Un regret : seulement une vingtaine de personnes est venue découvrir ces dossiers.

30ème Anniversaire



MESSEIX



Randonnée du Sancy Organisation

vous présente une concentration de Voitures Anciennes des clubs d'Auvergne et du Limousin

Le 18 Juin 2023

avec la participation de la mairie de Messeix

De 9 heures à 18 heures
sur le site salle socio-culturelle



Petite restauration possible sur place - Buvette
04 73 21 49 42 ou 06 07 89 18 03



Randonnée du Sancy 2023 30-ème anniversaire

Pour fêter ce grand évènement nous allons organiser un rassemblement de voitures anciennes avec le club d'auvergne et limousin le dimanche 18 juin salle socioculturelle

Exposition de voitures de 9h00 à 19h00

Française Américaine Sport Camion et militaire

Et véhicules d'exception

Nous recherchons pour ce rendez-vous des bénévoles pour nous aider à réussir cette belle journée

Vous pouvez nous contacter

Tel 06 07 89 18 03 // 04 73 21 49 42

Mail :: randonneedusancy@gmail.com

Site : www.acsancyvolcancetres.fr

ENER'GYM MESSEIX

Saison 2022/2023

Salle de la mairie

Planning des cours

Lundi 10h00-11h00 : GYM SENIORS

Lundi 20h00-21h00 : BODY SCULPT



Mercredi 18h30-19h30 : PILATES Niveau 2

Mercredi 19h30-20h30 : PILATES Niveau 1

Mercredi 20h30-21h30 :

INTERVAL TRAINING OU CARDIO BOXING

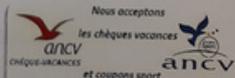


Vendredi 20h30-21h30 :

ZUMBA

Contacts : Françoise au 0682430205 ou Florence au 0688858693
Facebook : Florence DELBOIS ou sur la page d'ener'gym.

INS - Ne pas jeter sur la voie publique.



CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Santé - 107, route du Puy de Dôme - 63820 LAQUEVILLE
☎ 04.73.65.20.89
Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr
Site internet : www.clicseniormontagne.fr

VOUS ou un de VOS

PROCHES A PLUS DE 60 ANS,
LE CLIC VOUS CONCERNE

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée par le Conseil Départemental du Puy de Dôme et la CARISAT.

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (activités physiques, réunion d'information sur différents thèmes)

Pour tous renseignements, contacter le CLIC au 04.73.65.20.89

Merci

aux associations qui contribuent au bulletin municipal

Faire des économies d'énergie.
Oui, mais pas tout seul !



Rénov'actions63

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Un projet de rénovation énergétique ?

Des conseils sur les aides financières ? Comment s'y prendre ?

Contactez un conseiller au

04 73 88 75 58

pour prendre rendez-vous

LIEUX DES PERMANENCES

1^{er} mardi de chaque mois : GIAT

4^{er} mardi de chaque mois : PONTGIBAUD

3^{er} mardi de chaque mois : PONTAUMUR

4^{er} mercredi de chaque mois : HERMENT

2^e mercredi de chaque mois : BOURG LASTIC

renovactions63.fr



adil

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques
sur le logement :

Acheter, vendre ou louer un logement,
investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
connaître les normes ou la qualité du bâti,
gérer un logement en copropriété ...

**Demandez des conseils d'experts
avant d'agir !**

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

L'offre de santé sur Chavanon Combrailles et Volcans

Ces dernières années l'offre de santé sur le territoire s'est développée avec l'arrivée de nouveaux professionnels et notamment de spécialistes via des vacations au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles.

106 professionnels sur le territoire dont 15 médecins

Pôle de Santé de Haute Combraille (PShC) (Giat, Le Montel de Gelat et Pontaumur)

+ 50 professionnels de santé

Dont 4 médecins généralistes

Arrivée d'un nouveau kinésithérapeute en août 2022 à Pontaumur

Des cabinets médicaux (hors MSP)

A Bromont Lamothe avec 2 médecins généralistes, IDE et kiné

Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Pontgibaud

+ 30 professionnels de santé

Dont 4 médecins généralistes

Arrivée prochaine de 2 médecins supplémentaires en janvier 2023

Cabinet de radiologie : ouvert 2 jours par semaine

Nouvelle activité d'échographie sur 2023

Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Bourg Lastic

+ 10 professionnels de santé

Dont 2 médecins généralistes

Centre de santé Filiéris de Messeix

Présence de 2 médecins généralistes

Présence de spécialistes en vacations : urologie, orthopédiste, chirurgie vasculaire, angiologie, dermatologue, cardiologue.....

Retrouvez toutes les informations sur les sites des maisons et pôles de santé :

<https://maison-de-sante-bourg-lastic.business.site> - <https://www.pshc.fr> - <https://maison-de-sante-de-pontgibaud.business>

Une dynamique santé importante

➤ Le territoire est couvert par le Contrat Local de Santé (CLS) 2e génération porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles (SMADC).

Il vise à assurer la promotion de la santé auprès des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en coordonnant l'action des différents intervenants. C'est notamment via ce contrat que de nombreuses actions de préventions et de dépistage sont menées sur le territoire. (Rétinopathie diabétique, DMLA, addictions aux écrans, éducation à la sexualité
Retrouvez les actualités concernant les actions du CLS sur le site du smadc : www.combrailles.com - onglet santé

➤ Le territoire est aussi couvert dans sa grande majorité par la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Haute Combrailles et Volcans. Une CPTS est un regroupement de professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un **projet de santé** pour répondre aux problématiques communes du territoire. La CPTS Sancy Ouest, prochainement en place, couvrira le sud du territoire de la Communauté de communes. Pour en savoir plus : www.cptshautecombrailleetvolcans.fr





Friedrich

Pole Nord

Sankt des Kindes